

Caisse des Amortissemens que celles qui, dans l'exécution, se sont trouvées insuffisantes, on affecte de détruire par un simple Arrêt du Conseil jusqu'à ces précautions mêmes, qui, telles qu'elles puissent être, étoient du moins revêtues de l'autorité d'une Loi enregistrée en votre Parlement, & de nouveau scellées par la publication même d'un Edit à peine sorti des mains de Votre Majesté, aux dispositions duquel on n'a pas plus d'égard qu'à celles des anciennes Loix.

Un autre article (Article V.) du même Arrêt du Conseil déroge nettement aux dispositions des Edits de Création de différentes Rentes & effets qui en assignoient le paiement sur le Trésor Royal, & rapporte cette charge sur le compte de la Caisse des Amortissemens; de sorte que, tandis que c'est au Trésor Royal qu'on fait verser le produit immense d'impositions nouvelles, établies sous le prétexte de la nécessité de libérer l'Etat, qu'on borne le Fonds annuel de la Caisse des Amortissemens au-dessous de la portée de ce que lui donnoient les Edits enregistrés, on décharge d'une autre part le Trésor Royal, même de ce qui devoit s'y payer aux termes des Edits, & on reporte le remboursement à la charge de la Caisse des Amortissemens.

En même-tems on ne craint pas de constituer le Trésor Royal, par un autre article du même Arrêt du Conseil, créancier de la Caisse des Amortissemens, en qualifiant, Article I, de simple avance du Trésor Royal le versement qui doit être fait à la Caisse des Amortissemens dans les six derniers mois de 1763, d'une portion très-incomplète d'impositions extraordinaires qui toutes appartiendroient de droit à la seule Caisse des Amortissemens. Si de telles opérations pouvoient être exécutées, il ne resteroit qu'à déplorer & l'impossibilité décidée de la libération publique, & la dureté accablante d'impositions accumulées en pure perte, sans aucune distinction, & dans un plan presque réfléchi d'inutilité & de vexation.

L'Etat annexé au même Arrêt du Conseil réalise & aggrave tout le desordre, tout l'arbitraire tracé dans l'Arrêt du Conseil, & développe en détail les atteintes portées à l'autorité d'Edits enregistrés, &  
les